

FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE CHARIOTS AUTOMOTEURS GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT. (AUTORISATION DE CONDUITE)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Etre capable de mettre en œuvre les règles de sécurité lors de l'utilisation des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.

PUBLIC CIBLE

Personnel amené à utiliser des gerbeurs à conducteur accompagnant avec élévation de charges pour transporter, lever, gerber ou stocker en casier toutes sortes de charges.

Catégorie 1 : Gerbeur automoteur à conducteur accompagnant (1.20m < hauteur de levée ≤ 2.50m)

Catégorie 2 : Gerbeur automoteur à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2.50m)

PREREQUIS

Aptitude médicale

METHODE PEDAGOGIQUE

La formation est essentiellement active avec une alternance d'apports théoriques, de démonstrations pratiques et de mises en situations pratiques. A l'issue de la formation un livret sera rendu à chaque stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papier et numériques.

MODALITE D'EVALUATION :

La proposition d'autorisation de conduite sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d'évaluation suivantes : Evaluation théorique par un QCM et évaluation pratique lors d'un test de conduite. Un test selon le référentiel CACES pourra être réalisé sur demande.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :

Feuille de présence signée par demi-journée, attestations de fin de formation, feuille d'évaluation de fin de stage. Dans le cas d'une évaluation selon le référentiel CACES, le candidat recevra son certificat CACES.

RECYCLAGE

Cette formation fait l'objet d'un recyclage tous les 5 ans

PROGRAMME

Rôle des instances et obligations réglementaires
Technologie des gerbeurs à conducteur accompagnant
Stabilité des gerbeurs
Les principaux risques et mesures de prévention
Les règles de sécurité

Pratique :

Vérification de l'adéquation de l'engin à l'opération de manutention envisagée
Prise de poste
La circulation à vide et en charge

Manipulation de charges longues, lourdes ou encombrantes
Gerbage et dégerbage
Stockage et déstockage en palletier
Chargement et déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière
Fin de poste
Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
Effectuer les opérations de maintenance de son ressort

Evaluation

ORGANISATION

Formation conduite en sécurité chariot automoteur à conducteur porté	
Encadrement	Formateur et testeur CACES certifié
Effectif	6 stagiaires
Durée	A définir selon l'expérience du stagiaire, le type d'équipement et la réalisation ou non de l'évaluation selon le référentiel CACES